

## **Rapport de l'Assemblée Générale de la SACEM Luxembourg s.c., du 26 avril 2016.**

La 13<sup>ème</sup> édition de l'assemblée générale de la SACEM Luxembourg s.c., s'est tenue le 26 avril 2016 dans les locaux de la Sacem, qu'elle occupe depuis novembre 2014.

Durant cette assemblée, le gérant de la Société, M Nickts Marc, a présenté son rapport d'activité pour l'année 2015.

Affichant un bilan positif avec une augmentation de 2,9 % par rapport à 2014, la Société a collecté 3.974.301 € dont 1.200.000 € ont été directement versés à ses divers membres. En 2015, plus que la moitié des membres, plus précisément 457 sociétaires, ont généré des droits, montrant que le répertoire de la Sacem est un registre vivant qui est largement diffusé.

Cette collecte prend en compte les droits d'auteurs perçus au Luxembourg pour des diffusions et reproductions des œuvres du répertoire SACEM et des répertoires des gestions collectives avec lesquelles la Société a des accords de réciprocité. Les secteurs d'action, très diversifiés, de la Sacem varient de la Horesca aux bals et concerts, en passant par le paysage radiophonique et télévisé.

Comptant 897 sociétaires résidant au Luxembourg au 31 décembre 2015, la SACEM affiche une moyenne d'augmentation annuelle de 50 membres. Au total 699 nouvelles œuvres ont été déclarées dans la même année par les sociétaires, dont quasiment le tiers par internet facilitant les démarches de déclarations aux membres.

La Société a autorisé, pour l'année 2015, plus de 2200 concert et 1300 événements occasionnels. Elle compte actuellement +- 7000 clients au Luxembourg et représente des centaines de milliers d'auteurs/compositeurs internationaux dans la gestion collective de leurs droits.

La compilation « SACEM Luxembourg Vol.4 » a également été présentée ce jour-là. Ce double CD regroupe des œuvres musicales de projets soutenus par l'Action culturelle de la SACEM tout au long de l'année 2015. La SACEM Luxembourg a mis cette initiative en place, à l'aide de la commission des ayants-droit, dans le but de favoriser et de soutenir la création musicale au Luxembourg.

Le site internet de la SACEM Luxembourg possède depuis cette année un système de vote en ligne qui permettra aux 897 membres, particulièrement à ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour participer à l'assemblée générale annuelle, de donner leurs avis sur le renouvellement de la commission des ayants droits.

À l'occasion de cette assemblée générale ont également été votés les nouveaux membres de la commission des ayants-droits. Les postes respectifs vont être définis lors de la prochaine réunion pendant laquelle tous les membres de la commission se retrouveront :

- BALTHASAR Daniel • BENDER Maxime • BELARDI Paul • KRIES Daniel • IANNI David • WALTZING Gaston
- GATTI Tom • DELOSCH Erny • STEPHANY Yves

Le président de la commission consultative des ayants droits, Daniel Balthasar a présenté le rapport d'activité de la commission. La SACEM Luxembourg ensemble avec sa commission a soutenue 86 projets dans le cadre de son action culturelle. Au-delà des discussions autour de l'action culturelle et de la création, la commission a également entamé des actions de sensibilisation au droit d'auteur et de la promotion du répertoire créé au Luxembourg.

L'assemblée s'est ensuite clôturée autour d'un cocktail durant lequel sociétaires et personnel de la SACEM Luxembourg ont pu discuter en toute sérénité.